



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES, DE SERVICES ET DE PRESTATIONS
INTELLECTUELLES
UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES DE FOURNITURES, DE SERVICES ET DE PRESTATIONS
INTELLECTUELLES

Avis de Consultation Ouverte

N° 57/25-MSANP/PRMP-FSPI/UGPM-FSPI/ACO

1. Le **MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour "**Destruction de médicaments périmés**".
constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.
2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.
3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **Porte 114, 1er Etage, Ex-Bâtiment Pharmacie Centrale Tsaralàlana**
Rue : **Tsaralàlana**
Etage / Numero de Bureau : **Porte 114, 1er Etage, Ex-Bâtiment Pharmacie Centrale Tsaralàlana**
4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré la Personne Responsable des Marchés Publics, de Fournitures de Services et de Prestations Intellectuelles, Porte 114, 1er Etage, Ex-Biment Pharmacie Centrale Tsaralana et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.
5. Les plis devront parvenir à **Monsieur RAZANAKOTO Hery Onja, 1er étage porte 114 ex-Bâtiment Pharmacie Centrale Tsaralalàna Antananarivo 101** au plus tard le **22/09/2025 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 11/09/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics